

Madame le Commissaire enquêteur,

Pour la lutte contre le réchauffement climatique, qu'est-il préférable :

Le 11 janvier 2023, quand souffle le vent :

- produire une électricité à 58% de source renouvelable et émettre 432gCO₂eq/kWh comme l'Allemagne,

- ou produire une électricité à 31% de source renouvelable et émettre 40gCO₂/kWh comme la France ?

Le 23 janvier 2023, en l'absence de vent :

- produire une électricité à 20% de source renouvelable et émettre 784gCO₂eq/kWh comme l'Allemagne,

- ou produire une électricité à 21% de source renouvelable et émettre 103gCO₂/kWh comme la France?

Les chiffres reportés dans un tableau permettent encore mieux d'apprécier la situation :

Source: electricitymaps <https://app.electricitymaps.com/zone/FR>

Production électrique	FRANCE			ALLEMAGNE		
	Intensité carbone	Bas carbone	Renouvelable	Intensité carbone	Bas carbone	Renouvelable
11/01/2023 Le vent souffle	40 gCO ₂ eq/kWh	95%	31%	432 gCO ₂ eq/kWh	61%	58%
23/01/2023 Absence de vent	103 gCO ₂ eq/kWh	86%	21%	784 gCO ₂ eq/kWh	24%	20%

Quel est le pays qui lutte contre le réchauffement climatique ? Le mix énergétique répond-il à l'enjeu fixé ?

Développer les énergies renouvelables intermittentes (éolien, solaire), c'est développer les énergies de substitution gaz et charbon, pire le lignite comme en Allemagne.

Voyage à Lüzerath ou l'incarnation de l'échec de la transition énergétique allemande

<https://www.europe1.fr/emissions/chronique-en-absurdie/voyage-a-lutzerath-ou-lincarnation-de-lechec-de-la-transition-energetique-allemande-4161339>

Les premiers résultats de RTE pour 2022 ont été publiés :

<https://assets.rte-france.com/prod/public/2023-02/Bilan-electrique-2022-synthese.pdf>

Page 12 :

« **En 2022, un volume record d'installations renouvelables a été mis en service (5 GW). Le parc éolien terrestre installé a progressé de 1,9 GW en un an**, passant de 18,7 GW à fin 2021 à 20,6 GW au 31 décembre 2022 (contre +1,7 GW en 2017). »

« L'année 2022 a également vu la mise en service du **premier parc éolien en mer français**, à Saint- Nazaire, pour une **puissance de 480 MW**. »

« **En volume, la production éolienne terrestre a poursuivi sa progression grâce à la hausse du parc installé, pour atteindre 37,5 TWh** (en augmentation d'un peu moins de 1 TWh par rapport à 2021), malgré une année 2022 particulièrement peu venteuse. **Le facteur de charge pour l'éolien terrestre s'est établi autour de 21,6 %, au plus bas depuis dix ans.** »

Page 3

« **Le coût environnemental de la crise énergétique est réel, mais contenu**. Les émissions associées à la production sont de 25 Mt_{CO2eq} (contre 21,5 Mt_{CO2eq} en 2021). Le système électrique français a quasiment achevé sa sortie du charbon (qui ne représente plus que 0,6 % de la production d'électricité française). **Les centrales à gaz ont été sollicitées à un niveau inédit,** »

Voilà pourquoi développer ce projet éolien est une mauvaise solution pour les enjeux climatiques et il n'est ni rationnel ni raisonnable de sacrifier les impacts sur la population avec une concentration d'éoliennes très élevée, sur la biodiversité, sur le patrimoine bâti et les paysages pour des choix qui aboutissent à l'opposé de l'objectif choisi de décarbonation de la production d'électricité.

Voilà pourquoi je vous serais reconnaissante de bien vouloir donner un avis défavorable à ce nouveau projet dans les DEUX-SEVRES et vous en remercie par avance.

Avec mes sentiments distingués,

Edith de Pontfarcy

PJ: captures d'écran

- electricitymaps du 11 janvier 2023 - ALLEMAGNE
- electricitymaps du 11 janvier 2023 - FRANCE
- electricitymaps du 23 janvier 2023 - ALLEMAGNE
- electricitymaps du 23 janvier 2023 – France
- Capture eco2mix du 23 janvier 2023 – mix énergétique - production

<https://www.rte-france.com/eco2mix/la-production-deelectricite-par-filiere>